

Passy Citoyen

numéro 7

novembre 2013

Journal rédigé par les membres de l'ACP

Sommaire

Page 2	Dernières actions de ce mandat Une opposition que nous avons voulue constructive
Page 2	Services publics Inquiétudes autour des bureaux de poste de Passy
Page 3	Prix de l'eau Nouvelle augmentation du prix de l'eau...
Page 3	Actualités locales MVEP : Mieux Vivre ensemble Explode à Passy
Page 4	Logements sociaux Garantie d'emprunts
Page 4	Explosion...suite ! Mieux vivre ensemble à Passy explose : suite ...
Page 4	EELV Réunion du groupe EELV

Editorial du bureau de l'ACP

Préparation des élections municipales à gauche

Il y a quelques mois, des candidats se réclamant de la gauche se sont déclarés à titre individuel têtes de listes aux prochaines élections municipales. Nous avons cependant participé en tant qu'Association Citoyenne à plusieurs rencontres pour envisager dès le premier tour un rassemblement possible en mars 2014.

En tant que courant citoyen porteur des valeurs de gauche et d'écologie, nous avons tenté d'avancer malgré des conditions qui ne nous paraissaient pas satisfaisantes. En effet, dès le départ, la volonté de travailler dans la transparence et l'honnêteté n'était pas manifeste.

La seule priorité était le positionnement des personnes les plus ambitieuses et la représentativité des uns par rapport aux autres, sans considération des compétences et des programmes.

Il en ressortait que le secrétaire local du parti socialiste, M. Berlioux, n'était pas candidat mais qu'il souhaitait une tête de liste issue de la société civile. Mme Berlioux, son épouse conseillère municipale sortante, affirmait qu'elle n'appartenait pas au parti socialiste mais qu'elle représentait bien la société civile.

Nous avons alors été à l'initiative d'une dernière rencontre le 4 septembre.

Les mêmes ambitions s'affirmaient. Notre mouvement citoyen, actif sur la commune et au sein du conseil municipal était déclaré indésirable.

Ce rejet pourrait-il être dû à la force et la représentativité de notre courant ?

Il est vrai que notre volonté de servir l'intérêt général a toujours été bien éloignée des stratégies politiciennes vouées à l'échec.

Depuis, la décision du groupe citoyen représenté au conseil municipal soutenu par l'Association Citoyenne de Passy est prise : au-delà de ce que nous représentons (42 % des voix de gauche à Passy en 2008 soit près de la moitié de ces voix), nous continuerons à rassembler les déçus des partis politiques et toutes les personnes qui souhaitent avant tout défendre l'intérêt général à Passy.

Dans ce contexte, rejetant la « tambouille électorale » mais conscients des responsabilités qui nous incombent, nous avons pris la décision de nous impliquer en mars 2014 en participant activement aux élections municipales, avec la volonté de répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens.

Sites internet

Retrouvez tous ces articles et bien d'autres, donnez votre avis, participez, abonnez-vous à la lettre internet :

<http://acpassy.free.fr>

<http://www.michelduby.com/>

Une opposition que nous avons voulue constructive

En tant que conseillers de l'opposition, nous avons au cours de ce mandat approuvé ou discuté certaines délibérations. Nous nous sommes opposés fermement à d'autres.

Malgré nos désaccords avec les élus de la majorité, nous avons toujours reconnu l'engagement de ceux qui s'investissaient.

Loin des querelles politiciennes récentes des représentants des partis classiques de gauche au sein même du conseil, nous avons constamment affirmé notre volonté de défendre l'intérêt général des Passerands et de servir la commune.

En ces dernières semaines de fin de mandat, nous sommes intervenus activement sur les sujets suivants :

Intercommunalité : souhait que Passy soit représentée à son juste niveau, celui prévu par la loi, soit 11 délégués au lieu des 7 décidés par les seuls maires de la communauté de communes.

Eau : demande de la baisse de la tarification du prix de l'eau pour les usagers les plus économes, mesure à la fois socialement juste et écologique puisqu'incitative à moins consommer. Nous sommes les seuls à ne pas avoir voté une augmentation uniforme et injuste, qui ne tient pas compte des difficultés actuelles des ménages.

Réforme des rythmes scolaires : afin d'envisager une mise en place sereine de l'aménagement du temps scolaire et d'en évaluer les bienfaits, nous avons proposé que la commission scolaire qui ne s'est malheureusement réunie qu'une fois le soit à nouveau ; elle devra être constituée d'élus, d'enseignants, de parents d'élèves, des représentants des garderies et du FJEP (Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire) de Passy.

Logements sociaux : proposition de faire évoluer les deux projets de logements sociaux, avenue des Grandes Platières et allée des Myosotis. Nous avons réclamé un schéma global de circulation, la prise en compte de places de parkings, l'examen de l'accueil des nouveaux élèves dans les écoles de proximité déjà surchargées. Même si nos demandes n'ont pas été entendues, nous avons cependant voté pour ces derniers projets afin de répondre au plus vite aux attentes de logements d'un certain nombre de familles.

Finances : refus de l'augmentation des taux d'imposition, opposition aux investissements coûteux et inutiles : frais liés au soutien à la candidature des jeux olympiques, vidéosurveillance...

PLU : souhait d'un traitement équitable appliqué à tous les secteurs.

Ces demandes ont été toujours formulées dans les instances intercommunales, dans un souci de justice sociale et de solidarité entre les Passerands et avec la volonté que notre commune soit respectée.

Michel Duby et Myriam Saler,
conseillers municipaux de la liste citoyenne de gauche.

Inquiétudes autour des bureaux de poste de Passy



Depuis plusieurs semaines, des affichettes posées sur les portes des bureaux de poste de Chedde et du Plateau d'Assy informent la population d'une **diminution des horaires d'ouverture de ce service à partir du 1er novembre**.

Les habitants nous ont immédiatement manifesté leur inquiétude.



Renseignements pris auprès de Philippe Gilmant, directeur du groupement postal du Mont-Blanc, « **il n'y aurait pas de fermeture prévue. [...] Les deux bureaux resteraient à Passy. Des fermetures ne sont pas dans les tuyaux.** »

À la question, « **pour combien de temps ?** », il répondait dans la même interview au Messenger : « **Nous ne faisons pas de réorganisation d'établissement à un rythme inférieur à deux ans. Après, nous regarderons la fréquentation.** »

Ce discours laisse donc entendre que le problème pourrait devenir sérieux dans deux ans.

Le maire affirmait être prêt comme tous les Passerands à se mobiliser face à ce risque.

Rappelons que sous la municipalité de gauche, entre 1995 et 2001, le dialogue constant avec la direction de la poste avait permis la mise en place du centre de tri postal sur la commune, précédemment installé dans des locaux bien trop petits à St Gervais. Ce service public avait ainsi été pérennisé à Passy. Les cabines téléphoniques des hameaux et les bureaux de poste avaient été alors maintenus.

Nouvelle augmentation du prix de l'eau pour la quatrième année consécutive



Depuis 2009 et une première flambée de 18,3 % (0,93 euros en 2008, 1,10 euros en 2009), le prix du m³ d'eau potable et de son assainissement n'a jamais cessé de progresser.

Si nous intégrons l'assainissement, le m³ est passé de 2,74 euros en décembre 2010 à 3,43 euros à compter du 1er janvier 2014 soit une progression supplémentaire de 25,1 %.

Une augmentation constante du prix de l'eau de 4 centimes par an est prévue jusqu'en 2020.

Comme il l'avait fait au cours des délibérations précédentes concernant ces hausses répétitives, Michel Duby a repris les arguments qu'il avait déjà avancés.

Conformément à un article de l'ONU de 2010 qui affirme le droit fondamental d'accès à l'eau potable de tout homme, il serait souhaitable de réfléchir à une tarification progressive prenant en compte le volume d'eau consommé.

Les besoins vitaux en eau d'une personne sont estimés de 5 à 15 litres d'eau. Afin de ne pas rester les bras ballants à observer de loin les grands principes, il serait possible à Passy d'offrir les premiers m³ nécessaires à la vie.

Cette décision permettrait une baisse significative de la facture d'eau des petits consommateurs.

Une majoration progressive s'appliquerait en fonction du volume d'eau utilisé.

Les gros consommateurs peu économes verraient leur facture évoluer ce qui permettrait de trouver les recettes nécessaires à la modernisation du réseau.

C'est une démarche novatrice qui a déjà été initiée et expérimentée dans plusieurs villes de France.

C'est une démarche écologique puisqu'incitative à moins consommer.

C'est une démarche sociale en direction des ménages les plus modestes, qui s'appliquent à réduire leurs dépenses dans les circonstances difficiles actuelles.

Michel Duby expliquait que, même si cette proposition n'a pas été retenue jusqu'alors, il serait intéressant qu'elle soit examinée au sein d'une commission à créer.

Après 4 années d'explication, cet avis a enfin reçu un accueil intéressé, le maire et son premier adjoint reconnaissant la pertinence de la proposition.

Pourtant, malheureusement, cet encouragement à poursuivre la réflexion n'était pas entendu car tous les conseillers, de la majorité comme ceux du parti socialiste, du parti communiste ou même celui du parti des verts ont voté pour une tarification uniforme sans aucune prise en compte de l'intérêt écologique et qui pénalisera une nouvelle fois les personnes aux ressources modestes.

Seuls, Myriam Saler et Michel Duby s'exprimaient contre cette nouvelle augmentation injuste du prix de l'eau !

MVEP

Mieux Vivre ensemble Explode à Passy



Le conseil du 26 septembre s'est ouvert par la lecture d'une demande émanant de l'élu Gilbert Perrin.

À quelques mois des prochaines élections municipales, celui-ci, responsable du parti communiste local réclamait de quitter le groupe politique auquel il appartenait, dirigé par un des ex-responsables du parti socialiste local, Alain Roger, qualifiant ce dernier dans un courrier rendu public de « Mussolini ». Ce groupe appelé « Mieux vivre ensemble à Passy » se décompose, ses membres ne se supportant plus et refusant apparemment de travailler ensemble.

S'ensuivaient alors des échanges vifs et des invectives entre les deux protagonistes, Gilbert Perrin du PCF et Alain Roger du PS. Gilbert Perrin réclamait alors que les fidèles du PS se décalent d'un rang autour de la table afin d'acter la séparation. Alain Roger refusait ce tour de passe-passe ridicule.

Rappelons que Michel Duby et Myriam Saler, conseillers municipaux de l'opposition, n'avaient pas souhaité, en tant que militants porteurs d'une parole de gauche indépendante, intégrer en début de mandat ce groupe. Ils en percevaient déjà le caractère artificiel et craignaient qu'il ne soit dominé par des enjeux politiques et des querelles d'égos. Nous constatons que leur analyse était juste et que MVEP n'aura pas tenu la durée du mandat.

Les partis politiques sur le plan local doivent-ils être au service de l'ambition personnelle, bien éloignée de l'intérêt général ? Après cette brillante joute entre les deux protagonistes et le maire, Michel Duby intervenait, regrettant la triste image de la politique locale auprès des électeurs honnêtes :

« Notre souhait a toujours été de servir avant tout l'intérêt général, celui de tous les Passerands. À la veille des élections municipales, cette volonté ne peut être que confortée. Nous vivons une mascarade lamentable, grotesque qui nous encourage à poursuivre dans notre démarche citoyenne de nous préoccuper avant tout de Passy. »

Les élus de droite ne pouvaient que s'amuser de cette situation. « Votre groupe "Mieux Vivre Ensemble à Passy" ne s'intitulerait-il pas mieux "Mal vivre ensemble à Passy" se moquait l'un d'eux. »

Logements sociaux

Garantie d'emprunts pour la construction de vingt logements sociaux au chef-lieu, de quarante-six logements avenue des Grandes Platières.

Le conseil a dû se prononcer pour des garanties d'emprunts concernant des logements sociaux qui font défaut à Passy. L'implantation de ces logements avait suscité de vifs débats, tant les conditions de réalisation ne semblaient pas maîtrisées par les élus de la majorité porteurs du projet.

Les interrogations portaient sur l'implantation de telles structures dans des espaces limités.

Michel Duby a rappelé sa demande d'études d'un schéma de circulation avant la réalisation de ces travaux : le chef-lieu est saturé au moment de la rentrée et de la sortie des classes. A-t-on envisagé l'impact de la nouvelle population scolaire sur les effectifs d'une école déjà surchargée ? Faute de places, l'ouverture d'un poste d'enseignant, donc d'une classe, a été refusée par la municipalité ce qui aurait permis de décharger le nombre d'élèves par classe.

Les mêmes questions pouvaient être posées au sujet des quarante-six logements implantés à proximité du carrefour du collège, en bordure de l'Ugine sur un terrain classé partiellement en zone rouge dans le plan de prévention des risques naturels, avenue des Grandes Platières.

L'ignorance du coût de l'aménagement d'une cuisine centrale et l'absence de montage financier étaient constatées par tous. Malgré ce manque d'anticipation évident, afin de ne pas léser les familles en attente de logements sociaux, Michel Duby et

Myriam Saler décidaient d'accepter que la commune accorde une garantie d'emprunts aux prêts locatifs réalisés par la Société d'Économie Mixte de l'Ain (SEMCODA) pour le projet des Grandes Platières. De même, ils votaient la participation de la commune à hauteur de 45 500 euros pour la construction de 12 logements locatifs et la garantie d'emprunts souscrits par Haute-Savoie Habitat pour l'opération de l'allée des Myosotis au chef-lieu.

Explosion, bis !

Mieux vivre ensemble à Passy explose : suite ... mais pas fin, les Passerands attendant impatiemment l'écriture du prochain acte.

Nouveau grand moment démocratique en début de conseil. Souhaitant éviter une nouvelle explication et des comportements puérils entre les élus du parti socialiste, le vert et les représentants du parti communiste, le maire, dans un esprit d'apaisement, avait fait poser sur la table au début du conseil des cavaliers avec le nom de chacun des élus qui s'était vu attribuer une place bien identifiée en 2008. Afin de ne pas être assis les uns à côté des autres, le groupe Perrin du PCF qui appartenait jusqu'en septembre au groupe socialiste, communiste et vert Mieux Vivre ensemble à Passy s'est délibérément installé aux places réservées aux élus de la majorité. Au fur et à mesure de leur arrivée, le groupe PS d'Alain Roger s'est retrouvé délibérément tout près du maire, à la place des adjoints.

Abasourdi par ces enfantillages qui sont révélateurs de la guerre des tranchées verbales et d'une approche politicienne suicidaire pour la gauche à la veille des élections municipales, le maire demandait le retour du bon sens. Gilbert Perrin accompagné de deux colistiers solidaires se levait alors en grommelant étonné que personne ne le supplie de rejoindre sa place et décidait de suivre le conseil des rangs du public.

Nous constatons que ces effets théâtraux ridicules sont bien éloignés des attentes et

des préoccupations des Passerands Ces « responsables » des partis de gauche en déconfiture auraient-ils donc autant besoin de leur étiquette politique pour défendre l'intérêt général et pour occuper une place de plus en plus contestée au conseil municipal ?

Bien triste image de la gauche « encartée » à Passy qui nous conforte dans la volonté d'indépendance de notre courant citoyen, soucieux de servir l'intérêt général avec les convictions qui nous animent !

EELV

Réunion du groupe EELV

À l'initiative de Michel Girardin, ancien candidat Vert aux élections municipales et cantonales, le groupe local des Verts s'est réuni début octobre. Michel Girardin, le 1er mai 2013, avait demandé à l'un des deux adhérents de Passy, sans succès, une rencontre avec les coopérateurs* afin de débattre de la possibilité de présenter une liste indépendante du parti socialiste local. Après plusieurs mois d'attente, il n'obtenait aucune réponse de l'élu sollicité.

Il décidait alors lui-même de rassembler ce groupe. Il en ressortait qu'à l'unanimité des cinq coopérateurs et de l'adhérente présente, il allait tenter d'infléchir la décision prise de suivre le Parti socialiste sans concertation et sans aucune garantie sur le plan de l'écologie politique.

Constatant une absence d'écoute de la part de la responsable de secteur, il signifiait sa déception et encourageait le groupe citoyen, rassemblé autour de l'association citoyenne de Passy, à poursuivre sa démarche d'union.

*coopérateurs : les Verts proposent aux sympathisants de participer à certains débats en tant que coopérateurs.

Pour prolonger le débat . . .

Nos coordonnées : ACP, Boîte Postale 7, 74190 PASSY – courriel : acpassy@free.fr – site : <http://acpassy.free.fr>

Je peux envoyer un commentaire, réagir, donner mon avis : par courriel ou par courrier (voir ci-dessus)

Je veux adhérer : 15 €

Je veux adhérer et apporter mon soutien : 30 €

Je souhaite faire un don, montant : _____ €

Je souhaite être informé des dates des réunions.

Je souhaite vous rencontrer.

Mes coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale ou courriel, téléphone : _____